Chapitre introductif : autour de la linguistique contrastive

1. Introduction

« La **linguistique contrastive** est née vers les années cinquante en réaction aux lacunes enregistrées dans l'enseignement des langues étrangères. Des chercheurs et des linguistes (Fries, Lado, Politzer, Ferguson, Stockwell, Carol, etc.) ont essayé de voir la meilleure manière de remédier à ces lacunes. Au départ, les études n'ont pas intéressé les spécialistes, mais elles semblaient apporter des solutions nouvelles à "un des principaux obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère, l'interférence causée par la différence de structures entre la langue maternelle de l'élève et la langue étrangère". (Ferguson) »[10] (Debyser, 1970 : 70)

« La linguistique contrastive consiste à opposer deux systèmes linguistiques différents afin de pouvoir repérer les interférences manifestant dans la ou les langues secondes. Elle a pour objectif de faciliter le passage d'une langue à une autre. Son ambition de départ était "une comparaison terme à terme rigoureuse et systématique de deux langues et surtout de leurs différences structurelles" afin de permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle différente de celle de la langue enseignée. »[11]

2. Contexte historique d'apparition de la discipline

Nous pouvons relier la naissance de cette discipline à l'indépendance des États dans les années 1940, 1950 et 960. En effet, si on ne prend en considération que le cas de l'Algérie, nous remarquerons que parmi les 10 millions d'Algériens, il n'y a que 20% de scolarisés et de plus en français. Cela a créé un décalage entre les franges de la société. La scolarisation massive a fait que l'on cherchait des méthodes plus adaptées pour faciliter la scolarisation du plus grand nombre possible de la population et le plus rapidement possible. La linguistique contrastive était une solution parce qu'elle répond à cet objectif.

---

[10] « Linguistique contrastive et interférences », *Langue Française*, n° 8, 1970 pp 31-61.
[11] Idem

3. La méthode de la linguistique contrastive

Donc l'objet de la linguistique contrastive est de faciliter l'apprentissage d'une langue étrangère à des apprenants dont la langue maternelle est différente de celle-ci, mais en s'appuyant sur cette langue maternelle. La méthode de cette discipline est de comparer terme à terme les langues mises en jeu afin de déterminer la source des problèmes rencontrés par les apprenants. La linguistique contrastive mène ses comparaisons en ayant recours aux conclusions de la linguistique structurale.

« *Cette linguistique dite aussi différentielle s'intéressera surtout aux différences des langues en contact. Elle situe d'emblée une langue deux par rapport à une langue une, en ce sens qu'elle considère que les problèmes rencontrés au cours de l'acquisition d'une langue maternelle sont différents de ceux rencontrés dans l'apprentissage d'une langue étrangère. En ce sens, elle vise une pédagogie spécifique et différenciée des langues étrangères.* »

3.1. Exemple de comparaison entre les langues arabe, kabyle et française :

Domaines	Arabe standard	Kabyle	Français
Phonétique	3 voyelles Voyelles longues/brèves 2 diphtongues 28 consonnes dont 5 sont propres à cette langue.	3 voyelles 31 consonnes	16 voyelles Arrondies/ non-arrondies ; nasales/ orales ; fermées/ ouvertes, etc. 20 consonnes
Morphologie	2 genres (masc/fém) 3 nombres (sing/duel/ pluriel)	2 genres (masc/ fém) 2 nombres (sing/ plur)	2 genres (masc/fém) 2 nombres (sing/ plur) Ce qui est féminin dans les deux langues ne l'est pas forcément en français.
Syntaxe	Phrase nominale Phrase verbale (même importance) Négation à un seul terme	Négation à deux termes	La phrase verbale est plus importante en nombre que la phrase nominale. En général, la négation se fait à l'aide d'un morphème discontinu

4. Les principes de la linguistique contrastive :

La linguistique contrastive est une linguistique appliquée. Elle a pour but l'application.

- Elle utilise sans se substituer à celle-ci, la linguistique descriptive.

- Les comparaisons qu'elle entreprend sont arbitraires du point de vue de la recherche fondamentale. En effet, il n' y a aucune raison scientifique particulière de comparer, par ex. l'arabe le français, sinon pour mieux enseigner le français aux arabophones.
- L'avenir de la linguistique contrastive est donc lié à son succès et à son utilisé, si d'autres applications science langage et de l'éducation s'avèrent plus économiques et plus efficaces pour résoudre les mêmes difficultés, cette discipline n'a plus aucune raison d'être.

5. Les apports de la linguistique contrastive

- La linguistique contrastive suppose au départ que les langues sont différentes, mais que la théorie du langage est une et qu'elle est suffisamment au point pour en permettre non seulement la description, mais aussi la comparaison. Malgré la diversité des langues, on dispose d'un instrument théorique pour rendre comparables des objets différents (ex : la théorie phonologique).
- La linguistique contrastive suppose que l'étude d'une langue étrangère ou seconde (L2) ne pose pas les mêmes problèmes que l'apprentissage d'une langue maternelle. (il y a une compétence préalable dans la L1).
- La linguistique contrastive est liée aux hypothèses psychopédagogiques sur la nature et le rôle des fautes dans l'apprentissage. Son objectif est de prévoir, de décrire et de corriger les fautes et les difficultés de L1.
- Les comparaisons linguistiques se proposent de prédire l'ensemble des fautes de ce type/soit pour prévenir ou les corriger.

6. La linguistique contrastive et les disciplines connexes

6.1. La linguistique contrastive/ la linguistique comparée

La linguistique contrastive n'a rien à voir avec la linguistique comparée. Cette dernière a pour objet la comparaison des langues afin de les classifier et d'établir un lien de parenté entre les langues du monde. Ses résultats consistent en une typologie des langues, un classement de celles-ci en familles linguistiques. La famille des langues indo- européennes et la famille des langues chamito- sémiques.

6.2. La linguistique contrastive et la didactique des langues

La didactique concerne les problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement. Comme discipline spécifique a pour objet d'analyser les processus d'enseignement et d'apprentissage à l' œuvre dans les situations éducatives.

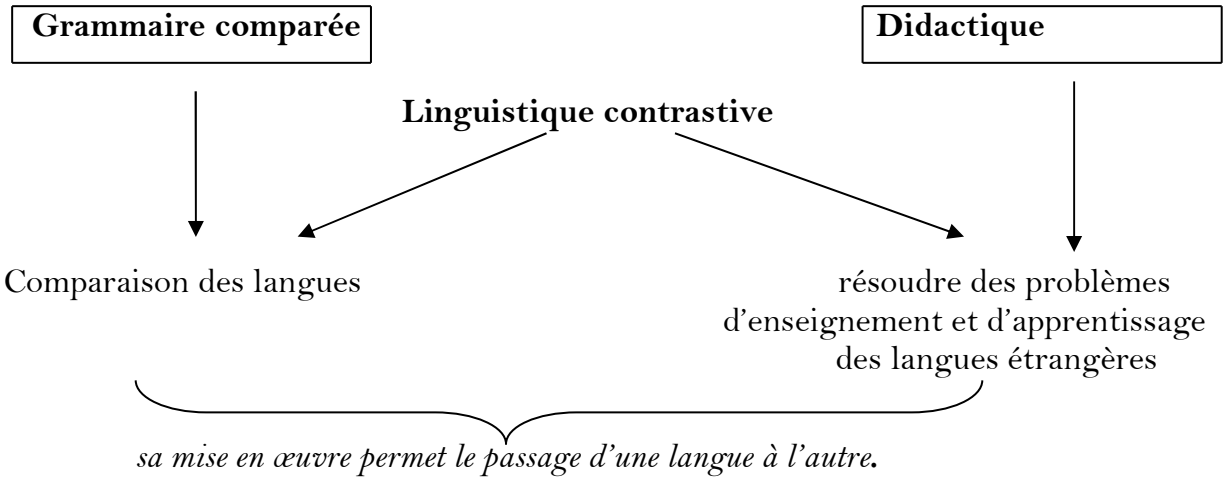

La linguistique contrastive partage sa méthode avec la grammaire comparée, mais leurs objets ne sont pas les mêmes. La grammaire comparée s'intéresse à la parenté entre les langues et à leur classification, par contre la linguistique contrastive se focalise sur la résolution des problèmes d'apprentissage des langues. La linguistique contrastive partage le même objet avec la didactique, mais elle s'oppose à elle en ce qui concerne la méthode.